

Qualifications des entreprises et externalisation des études et travaux IFTE

DISTANCIEL

Comprendre les enjeux et animer une étude réalisée par une entreprise externe.

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

● **Code Raf :** IGTECAT50D ● **Niveau :** 2 - Initial ● **Durée :** 1 jour ● **Tarif :** à partir de 650.00€ HT

● **Prérequis :** Avoir suivi les formations "Initiation au métier d'agent d'études caténaires" (IGTECAT10) et "Initiation aux projets" (IGTECAT40)

● Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les accords-cadres et les outils associés
- Comprendre le rôle des PRM et PRS
- Connaître le processus de qualification des entreprises
- Savoir où trouver les informations nécessaires à la préparation d'un marché d'application des accords-cadres
- Savoir lancer, faire le suivi et évaluer un projet d'externalisation
- Savoir noter les entreprises

● Programme

I – Introduction

- Sous-traitance ou externalisation
- Panorama des accords-cadres

II – Les accords-cadres de prestations intellectuelles

- Définition, fonctionnement
- Principes généraux des accords-cadres et des marchés d'application
- Missions des accords-cadres AT / EST / MOE
- Lots et modalités d'attribution
- Synthèse sur le choix d'un accord-cadre

III – Les acteurs de l'externalisation

- La PRM, la PRS
- Le pilote IED
- Risque du cadre relationnel

IV – Comment utiliser les accords-cadres

V – Qualification des entreprises pour les travaux

- Processus
- Domaine

VI – Evaluation des entreprises

- La fiche EDMA
- Le circuit d'évaluation
- L'exploitation des résultats et sanctions
- La gestion dynamique

● Méthodes mobilisées

Théorie et exercices

● Public cible

- Agent d'étude caténaire
 - Agent de la traction électrique
-

● Modalités

01 **Appréciation**

Un questionnaire d'appréciation est systématiquement envoyé après la formation.

02 **Évaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée durant la formation.

Une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis est envoyée à l'apprenant 2 à 3 mois après de la formation.

03 **Inscription**

Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com